

Vingt-huitième session du Comité de l'agriculture

Point 2.1: Rapport de la première session du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture

Document: *Rapport de la première session du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (16-18 mars 2022)* (COAG/2022/5)

À sa vingt-septième session, le Comité de l'agriculture a créé le Sous-Comité de l'élevage (le Sous-Comité), dont le mandat consiste à débattre et à trouver des consensus sur des questions et des priorités liées à l'élevage et à donner au Comité de l'agriculture des avis sur les programmes et les activités techniques et stratégiques à mettre en œuvre pour réaliser le Programme 2030.

La première session du Sous-Comité s'est tenue du 16 au 18 mars 2022. Sur les 133 membres du Comité de l'agriculture, 123 avaient inscrit leur délégation à la session. En outre, six Membres de la FAO et 22 organisations y ont participé en tant qu'observateurs. M. Carlos Cherniak, Représentant permanent de la République d'Argentine auprès de la FAO, a été élu Président du Sous-Comité.

Le document de travail intitulé *Rapport de la première session du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (16-18 mars 2022)* (COAG/2022/5) présente les conclusions et les recommandations du Sous-Comité. Les principaux sujets abordés étaient les suivants:

- i. L'élevage durable pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la lutte contre la pauvreté
 - Contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, à la durabilité des systèmes agroalimentaires, à la nutrition et à une alimentation saine
 - Bonnes pratiques visant à améliorer de façon durable la productivité des petits éleveurs
 - Intégrer le secteur de l'élevage dans les mesures nationales relatives au climat en prenant en compte son adaptation et sa résilience face au changement climatique, ainsi que sa contribution à la biodiversité et aux services écosystémiques
- ii. L'approche «Une seule santé»
 - Renforcer les capacités et la coordination au niveau national pour gérer les risques liés aux maladies animales et aux zoonoses émergentes dans le cadre de l'approche «Une seule santé»
 - Progrès accomplis sur la voie de l'éradication de la peste des petits ruminants
 - Autres pratiques d'alimentation animale à envisager pour promouvoir l'utilisation responsable des antimicrobiens.
- iii. Questions diverses
 - Concordance entre les activités de la FAO sur l'élevage et le Cadre stratégique 2022-2031
 - Communication d'informations globales et factuelles sur le secteur de l'élevage
 - Programme de travail pluriannuel du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture

Le Comité est invité à *approuver* le rapport de la première session du Sous-Comité.

M. Carlos Cherniak, Président du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture

Document: Programme de travail pluriannuel du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (2022-2025) (COAG/2022/21)

Le Sous-Comité a examiné son projet de Programme de travail pluriannuel et a formulé des recommandations en vue de la révision de ce dernier aux fins de sa présentation à la vingt-huitième session du Comité de l'agriculture.

Le document de travail intitulé *Programme de travail pluriannuel du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (2022-2025)* (COAG/2022/21) contient le projet de Programme de travail pluriannuel qui a été révisé par le Bureau du Sous-Comité. Le Programme de travail pluriannuel proposé est prévu pour une période de quatre ans et est présenté comme un plan à horizon mobile qui sera revu à chaque session du Sous-Comité. Il est axé sur trois grands domaines thématiques:

- i. des systèmes d'élevage durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et d'une croissance économique inclusive;
- ii. la santé animale, publique et environnementale dans le cadre de l'approche «Une seule santé»;
- iii. l'utilisation des ressources naturelles, le changement climatique et la biodiversité.

Ces domaines thématiques sont complémentaires et ont pour objectif commun d'optimiser la contribution du secteur de l'élevage aux objectifs de développement durable (ODD). Sous la supervision de son Bureau, le Sous-Comité planifiera et mettra en œuvre son Programme de travail en collaboration avec les organes et partenaires concernés, suivra les progrès accomplis et fera rapport de ses activités au Comité de l'agriculture.

Le Comité est invité à *approuver* le Programme de travail pluriannuel 2022-2025 du Sous-Comité.

M. Badi Besbes, Secrétaire du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture et Fonctionnaire principal spécialiste de la production animale au sein de la Division de la production et de la santé animales (NSA)